



PROFESSION DE FOI

CSA-R SSA

Comité Social d'Administration de Réseau du
Service de Santé des Armées

Les principales revendications **FO DÉFENSE** :

- « CTI » (Complément de Traitement Indiciaire) : **FO** ne lâchera pas et revendique toujours son versement à l'ensemble du personnel **SSA**.
- **Arrêt des externalisations** de prestations et services.
- **Titularisation des contractuels** embauchés sur des postes pérennes.
- **Embauche « massive »** de personnel à statut pour répondre aux problèmes récurrents de manque de personnels dans **les services de soin ET les services RH**.
- **Arrêt des restructurations/fermetures** et maintien de tous les HIA avec les moyens humains pour fonctionner.
- **Augmentation du point d'indice** (salaires) au moins à la hauteur de l'inflation + 10%.

Vos élus **FO DÉFENSE** interviennent dans les domaines suivants :

- Organisation et fonctionnement des établissements ou services, restructurations, réorganisations.
- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC).
- Avis sur les règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire.
- Evolutions technologiques et de méthodes de travail des établissements ou services et leur incidence sur les personnels.
- Grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents, attribution des primes spécifiques SSA : Ségur de la Santé dont le CTI, prime Buzin pour les SAU (Services d'Accueil des Urgences), ...
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations (travailleurs handicapés...).
- Hygiène, sécurité et conditions de travail.
- Formation et développement des compétences et qualifications professionnelles.
- Insertion professionnelle.
- Communication du bilan social de l'administration auprès de laquelle ils sont créés, qui donne lieu à un débat annuel.
- Dossiers départ retraites.

Lors de la crise COVID-19, vos élus **FO** du comité technique de réseau SSA ont largement contribué, via leurs négociations avec l'Administration, à la mise en place du **Ségur de la Santé**, à l'attribution de la **Prime COVID** et du **CTI** rentrant dans le calcul de la retraite, combat long et fastidieux, toujours en cours pour les établissements hors HIA.

Ces revendications concrètes vont être portées par nos élus lors du futur CSA de réseau du SSA.

En 2022, un seul vote → FO DÉFENSE

Pour toute question, "SOS élections" :
elections2022@fodefense.fr
ou **0142 77 76 73**

Fédération Syndicaliste FO de la Défense,
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com